



Ecocitoyens du Bassin d'Arcachon

Ecocitoyens du Bassin d'Arcachon -
Newsletter octobre 2016

Dernières nouvelles de la défense du Bassin
d'Arcachon et son bassin versant
et de l'environnement en général

Retour sur la soirée du 8 octobre

« NUIT, BIODIVERSITÉ, POLLUTION LUMINEUSE »

Une soixantaine de personnes ont participé à notre soirée « délocalisée » à la
Maison de la Nature du Teich.



La pollution lumineuse reste une question très peu connue du grand public, et seuls
quelques scientifiques s'intéressent à cette thématique en France.

C'est le cas de notre invité Romain Sordello, écologue au Muséum national d'Histoire naturelle de Paris où il travaille, comme chef de projet « Trame verte et bleue », sur la fragmentation des milieux naturels. Cette fragmentation se traduit par des obstacles à la circulation de la faune et de la flore, obstacles auxquels s'ajoutent désormais ceux que forment les éclairages excessifs, le plus souvent non raisonnés.

La soirée s'est ouverte par la projection de vidéos à travers lesquelles il tente d'exprimer par la danse (modern' jazz) les différentes facettes du thème - une approche artistique originale et individuelle, qu'il présentait pour la première fois en public. Échantillon : <https://www.youtube.com/watch?v=twlQF5sNeiU>

Puis, la conférence scientifique s'est articulée autour de trois grands axes :

- **La biodiversité nocturne** : quelle vie trouve-t-on la nuit, quelles sont les adaptations qui permettent à la faune de vivre la nuit. À retenir : 28% des vertébrés et 64% des invertébrés sont nocturnes, sachant que la biodiversité est constituée à 90% d'invertébrés.

- **Le phénomène de pollution lumineuse**, son ampleur et ses grands types de conséquences sur la biodiversité. À retenir : les insectes pollinisateurs sont majoritairement nocturnes.

- **Les principales solutions** qui existent pour réduire cette pollution. Cela peut passer par un travail sur les luminaires, leur temporalité ou encore leur répartition spatiale.

Enfin, il a présenté les résultats de la consultation « flash » lancée en amont auprès des internautes (56 réponses en un mois), s'agissant :

- d'associer spontanément 3 mots à 5 thèmes : la nuit, l'obscurité, la faune nocturne, le ciel nocturne, l'éclairage nocturne ;

- avec la possibilité d'ajouter un récit d'expérience autour de ces thèmes.

Document complet : http://www.nuitfrance.fr/fichiers/161015_restitution_questionnaire_jdlN2016_eba_nf.pdf

Le débat qui a clôturé la soirée a permis d'intéressants échanges, démontrant que le conférencier avait su éveiller l'intérêt du public pour cette problématique complexe. Deux intervenants ont relevé le fait que la pollution lumineuse est intimement liée à la production électro-nucléaire, du fait de la nécessité technico-économique pour l'exploitant du parc nucléaire d'avoir une production constante.

Bonne nouvelle en conclusion : contrairement à d'autres pollutions (du sol, de l'eau...), la pollution lumineuse est parfaitement réversible, et les solutions ne manquent pas !

PS : Sur les 17 maires du Pays Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre invités, un seul est venu : Jean-Yves Rosazza, maire d'Andernos où les éclairages publics sont restés éteints toute la nuit du samedi au dimanche. On aurait aimé avoir le retour d'expérience de Marie Larrue, maire de Lanton, seule commune qui éteint ses éclairages publics toute l'année entre 1h et 5h du matin.

La gestion de l'eau dans les communes du Nord Bassin

RÉUNION PUBLIQUE SAMEDI 5 NOVEMBRE à 10 h, salle de la RPA

"L'eau n'est pas un bien marchand, elle est un bien commun et nul ne peut s'en emparer." Voilà la philosophie de l'association ARC'EAU, fondée en 2012, dont le but est d'obtenir une transparence de la gestion de l'exploitation de l'eau sur le territoire du Bassin d'Arcachon.

Extrêmement efficace sur le Sud Bassin (gestion de l'eau par la COBAS), elle s'intéresse également à ce qui se passe dans les communes du Nord Bassin (gestion communale).

Patrick du Fau de Lamothe, son président, fera le point sur les informations que son association a obtenues - ou non - de la part de nos élus.

Cette question nous concerne tous. Venez nombreux et faites passer l'information autour de vous !

LES PLU, plans locaux d'urbanisme

Andernos :

Pas de réponse de la mairie aux observations que nous lui avons adressées mi-septembre. L'enquête publique ne devrait pas tarder, mais la DREAL n'a pas encore rendu son avis.

Arès :

Enquête publique achevée le 23 septembre. La CEBA a adressé au commissaire enquêteur, au nom des associations membres, une contribution lui demandant d'émettre un avis négatif sur ce PLU, notamment pour étalement urbain injustifié et non respect de la coupure d'urbanisation vers Andernos.

Lanton :

Le PLU a été arrêté en conseil municipal le 28 septembre. Nous avons 3 mois pour émettre des remarques.

DRAGAGE du PORT de FONTAINEVIEILLE

Après le calamiteux dragage du port d'Arès, c'est maintenant le tour de celui de Fontainevieille.

Aujourd'hui la darse du port est vidée de tous les bateaux, pontons et autres équipements. Les travaux devraient donc bientôt commencer, et nous les surveillerons avec la plus grande attention.

Le volume des sédiments qu'il est prévu d'extraire (17000 m³) étant largement supérieur à la capacité du bassin de stockage à Titoune (8000 m³), le surplus sera transporté par camion au Teich (centre Sovasol).

Le dernier dossier technique qui nous a été communiqué par le SIBA fait état d'analyses chimiques visant à identifier les substances polluantes, sans en détailler la teneur.

Les services de la Sous-préfecture et la direction du Parc Naturel Marin en sont informés. Le conseil de gestion du PNM ne peut agir car le montage du dossier est antérieur à sa constitution.

DIGUE du CAMPING de FONTAINEVIEILLE

Des travaux se préparent. Ces travaux consisteront en la pose d'une clôture en retrait, doublée de 2 haies végétales espacées, avec passages piétons dont 1 accessible handicapés.

Bonne nouvelle : la bande littorale entre le perré et la clôture sera ouverte au public.

NAVETTE AMPHIBIE

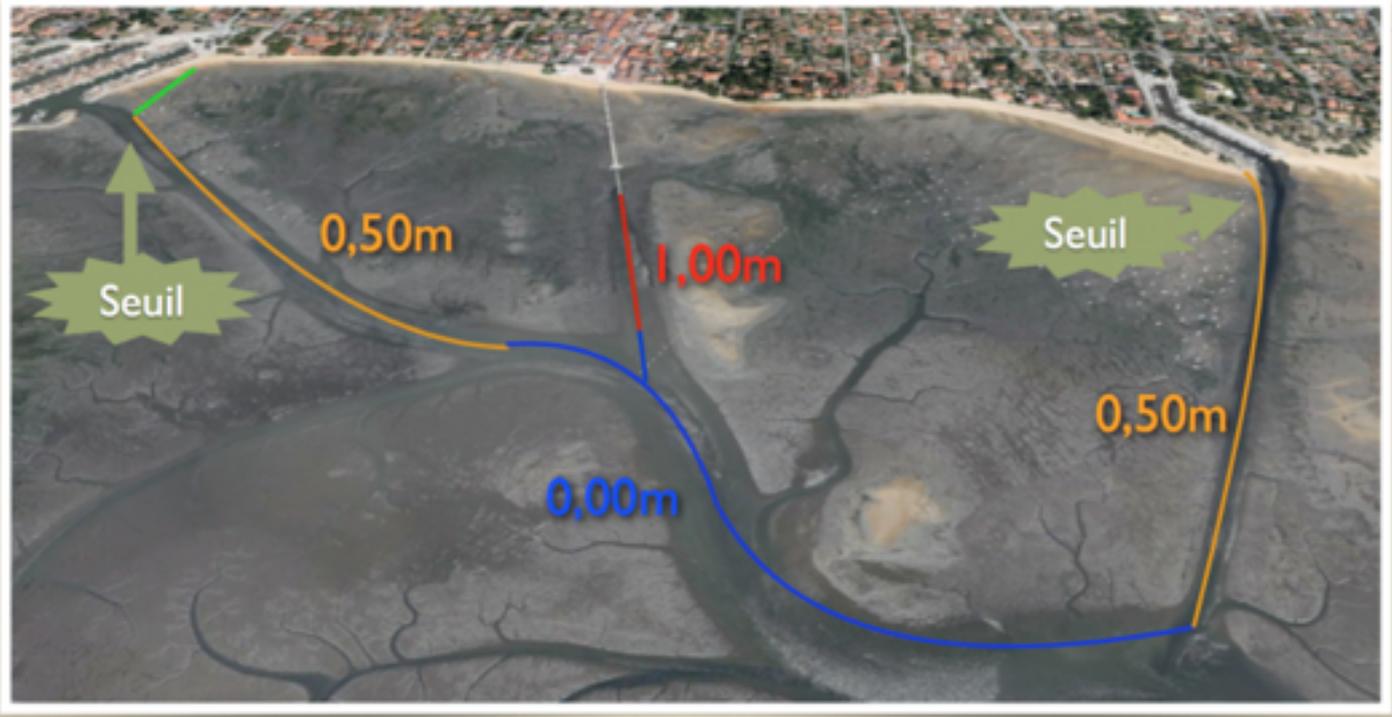
Vous avez sans doute déjà entendu parler du projet d'une navette amphibie grâce à laquelle, à Andernos, on pourra "oublier les marées" (sic).

Il s'agirait d'un engin capable de transborder à tout moment 60 personnes et 20 vélos à l'arrivée et au départ des navettes de l'UBA, lesquelles, tributaires des horaires de marée, ne peuvent assurer une liaison régulière.

En outre, la navette amphibie permettrait de desservir le port ostréicole, la jetée et le

port du Bétey.

HAUTEUR DE VASE



L'idée en est venue à un certain David Body, sorte de "Géo-trouve-tout" andernosien, qui a puisé son inspiration dans la liaison en service entre Le Verdon et le phare de Courdouan.

Ce monsieur oublie que là-bas, la navette amphibie roule sur du sable, alors qu'ici, à marée basse, elle roulera sur la vase, dans la vase. Avec 1 m de profondeur par endroits, les roues de la navette amphibie d'Andernos devront avoir 2 m de hauteur. Imaginez comment ces roues vont finir de détériorer l'estran !

Nous sommes résolument opposés à ce projet catastrophique qui, outre le dérangement de l'avifaune, ne ferait qu'aggraver les problèmes de turbidité de l'eau marine et de disparition des zostères.

CAMPING HUTTOPIA AU TEICH

Ce qui était présenté comme un camping "écologique", voire "révolutionnaire", a l'air de faire pschitt !

"La société Huttopia prévoit d'y implanter 152 emplacements nus, 18 cahutes, 20 cabanes, cinq sanitaires sur pilotis, trois aires de bivouac et un centre de vie comprenant une salle de vie, une petite restauration, un espace de baignade, une salle de séminaire, une terrasse en bois sur pilotis et une aire de jeu. La capacité totale maximum prévue est de 550 à 600 personnes." (Sud Ouest du 26.12.2015)

Inconditionnel soutien de ce projet privé, le maire du Teich l'avait aidé à obtenir toutes les autorisations nécessaires (permis de défrichement, d'aménagement, ...), allant jusqu'à modifier son PLU pour déclasser les 18 hectares de forêt (privée), jusque-là espace boisé à conserver. L'enquête publique s'était achevée par un avis favorable.

Oui mais voilà : devant la menace de recours devant le Tribunal administratif par la CEBA qui a relevé de nombreuses irrégularités dans ce dossier, la SCI Huttopia, porteuse du projet, a demandé l'annulation du permis d'aménagement. Le maire du Teich a donc signé le 12 septembre un arrêté annulant le permis d'aménagement.

Visible ici: <http://www.ecocitoyensdubassindarcachon.org/medias/files/huttopia-arre-te-de-retrait-du-pa.pdf>

RÉUNIONS MENSUELLES, CHANGEMENT :

En raison de la conférence du samedi 8, la réunion mensuelle d'octobre a été repoussée d'une semaine (vendredi 14).

Par ailleurs, certaines personnes ayant exprimé leur difficulté à venir le vendredi soir, il a été décidé de modifier nos rendez-vous - à titre expérimental - comme suit :

- **Octobre à mars** : le 1er **samedi** du mois à 10 h

- **Avril à juin** : le 1er **vendredi** du moi à 20.30 h

Notre prochaine réunion mensuelle aura lieu **SAMEDI 5 NOVEMBRE à 10 h, à la salle de la RPA** (lire plus haut).

DATE À RETENIR :

Dans le cadre du 3ème Festival de l'Oie bernache, qui se déroulera 19 au 27 novembre sur le Bassin d'Arcachon, **MARDI 22 NOVEMBRE à 19.30 h**, Maison de la Nature, Le Teich (gratuit).

Programme de la soirée :

- Conférence illustrée "**Patrimoine naturel : de la philosophie de la nature à la préservation de la biodiversité**", animée par Jean-Christophe MATHIAS et présentée par Frank JOUANDOUDET

- Projection du film "**Hippocampes et autres trésors du Bassin d'Arcachon**" réalisé par Arnaud NADAU, dont un extrait a été présenté à notre dernière assemblée générale.

Le programme complet du Festival est ici : http://lpoaquitaine.org/images/articlespdf/Programme_bernache.pdf

À bientôt !

[Se désabonner de la newsletter](#)